


LES ARBRES FRUITIERS

TOUS LES GOÛTS SONT PERMIS !



➔ Outre leur aspect esthétique, l'objectif des arbres fruitiers dans un jardin est la production de fruits qui seront consommés. Il est dès lors impératif de mettre en oeuvre des savoir-faire respectueux de l'environnement.

Un espace respectueux de la biodiversité permet de limiter les attaques dont peuvent être victimes les arbres fruitiers : insectes, rongeurs, maladies. Des prédateurs naturels des ravageurs, les auxiliaires, vont limiter leur développement. Quant aux pollinisateurs, ils butineront plus volontiers vos arbres fruitiers !



Attention : les fruits sont fragiles, ils doivent être manipulés avec précaution !

Quelques gestes simples d'entretien pour vos arbres fruitiers

➔ Le tuteurage

Le tuteur doit rester en place pendant deux ans minimum après la plantation dans la plupart des cas. Si le lien strangule le tronc, il faut le desserrer.

➔ La nutrition

Un apport annuel d'engrais organique est conseillé. Il doit être riche en phosphore et en potassium et pauvre en azote pour favoriser les fleurs et les fruits. Attention : il ne doit pas être épandu au pied de l'arbre, mais à l'aplomb des branches, où l'activité des racines est importante.

➔ Le désherbage

Pour les jeunes plantations, il vaut mieux maintenir une zone désherbée autour du tronc pour éviter la concurrence. Un paillis est une solution pratique et efficace. Privilégiez le désherbage manuel et évitez d'endommager la base du tronc avec une tondeuse ou le fil d'une débroussailleuse !

➔ L'éclaircissage

Contrairement à la taille de fructification (voir au dos), l'éclaircissage n'est pas une opération compliquée.

Cela consiste à supprimer des fruits lorsqu'ils sont de petite taille afin d'avoir des fruits plus gros et de meilleure qualité ; il suffit de ne garder qu'un ou deux fruits par bouquet et/ou tous les 10 cm.

En parallèle, les branches qui poussent sur le tronc ou le collet peuvent être enlevées.



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

www.lesentreprisesdupaysage.fr

LES ARBRES FRUITIERS

QUESTIONS - RÉPONSES



COMMENT ARROSER MES ARBRES FRUITIERS ?

→ Les arbres fruitiers ont les mêmes besoins en eau que les autres arbres, selon les espèces. Quelques arrosages importants sont préférables à plusieurs nombreux petits arrosages. Un bon ordre de grandeur est 25-50 L par semaine, en deux fois (à adapter selon la météo et la région).



QUELLES SONT LES PRINCIPALES MENACES ?

Les arbres fruitiers sont susceptibles d'être victimes de bioagresseurs : selon les espèces, ils peuvent être la cible de pucerons, cochenilles, acariens, insectes xylophages, chenilles, rongeurs (pour les racines)... ; ou de maladies comme l'oïdium, le mildiou, la tavelure, la moniliose, etc.

En dessous d'une certaine pression parasitaire, les auxiliaires naturels (coccinelles, oiseaux...) peuvent maintenir une qualité esthétique satisfaisante. Dans ce cas, il est conseillé de ne rien faire.

→ **En revanche, si vos arbres fruitiers sont infestés et que leur esthétique ou leur production sont dégradées, contactez votre Entreprise du Paysage pour qu'elle trouve une solution.**

COMMENT TAILLER MES ARBRES FRUITIERS ?

Les arbres fruitiers sont concernés par trois grands types de taille :

- **la taille de formation** est effectuée durant les premières années, afin que l'arbre prenne la forme voulue ;
- **les tailles d'entretien** sont réalisées régulièrement pour ôter le bois mort et les branches malades ;
- **les tailles de fructification** sont propres aux arbres fruitiers et permettent d'optimiser la production de fruits. Elles doivent être effectuées régulièrement.

→ **Les tailles de fructification sont complexes et nécessitent un savoir-faire particulier : demandez conseil à votre Entreprise du Paysage !**



QUE FAIRE AU SUJET DES OISEAUX ?

→ **Les oiseaux sont de bons auxiliaires du jardin,** ils doivent être favorisés. Certains peuvent parfois s'attaquer aux fruits : dans ce cas, si leurs prélèvements sont trop forts, certaines mesures existent pour protéger les arbres durant la période de maturation.

La règle professionnelle PC5 « travaux d'arboriculture fruitière » disponible sur www.lesentreprisesdupaysage.fr présente plus en détails des dispositifs de protection contre les oiseaux.

Votre Entreprise du Paysage :